



Par SDÉ, courriel et poste

Le 26 novembre 2015

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Éric Fraser
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficience par le Transporteur et le Distributeur d'électricité
Demande de modification du calendrier
Votre dossier : R-3897-2014
Nos dossiers : R0050812 YF et R050813 FÉ

Chère consœur,

Dans le cadre de la planification de l'audience mentionnée en titre, Hydro-Québec dans ses activités de transport et de distribution d'électricité avise la Régie que les experts retenus de la firme Concentric Energy Advisors ne seront pas disponibles les 9, 10 et 11 mars en raison de leur témoignage prévu dans le dossier du taux de rendement de Fortis BC (décision G-177-15) à la *British Columbia Utilities Commission*.

Hydro-Québec propose donc que l'audience débute le 14 mars et qu'elle se poursuive dans la semaine du 21 mars, si cela est nécessaire.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Me Éric Fraser
/jg

c.c. Participants par courriel seulement
Experts de CEA Jim Coyne et Robert Yardley